

CONFERENCE DE PRESSE COMMUNE DES

TROIS COLLECTIFS

"MEME SOL, MEMES DROITS, MEME VOIX"
"POUR UNE VERITABLE CITOYENNETE EUROPEENNE"
"UN(E) RESIDENT(E), UN(E) VOIX"

Le Mercredi 14 Mars 2001 à 11H00
à l'A.T.T 35, Bd. de Strasbourg 75010 PARIS

Les élections municipales de mars 2001 diviseront encore une fois les habitants de France en plusieurs castes ou catégories : les nationaux avec le droit de vote et d'éligibilité, les citoyens européens avec le droit de vote mais ne pouvant être maires ou maire-adjoints, les ressortissants des Etats tiers sans droit de vote, sans parler des sans-droits du tout que sont les sans-papiers.

Nous n'acceptons pas cette flagrante inégalité de droit qui met en cause la participation de tous les résidents au développement de la vie démocratique et locale.

Nos **TROIS COLLECTIFS** appellent les citoyens à tenir compte dans leur vote des prises de position effectives des candidats et de leurs partis sur la mise en oeuvre de la citoyenneté de résidence, votée par l'Assemblée Nationale, mais non inscrite à l'ordre du jour du Sénat par le gouvernement de Lionel Jospin ;

Demandent aux têtes de listes de veiller à ce que chaque résident puisse se sentir représenté, quelle que soit son « origine » ;

Exigent que le Gouvernement signe la Convention du Conseil de l'Europe « sur la participation des étrangers à la vie publique au niveau local » du 5 février 1992.

Nos **TROIS COLLECTIFS** ont pris plusieurs initiatives durant la période électorale et vous convient à cette conférence de presse commune pour en rendre compte et annoncer à cette occasion les nouvelles initiatives communes qu'ils prendront durant les périodes qui viennent.

Pour toute confirmation de participation ou pour toute information, nous vous prions de contacter :

«Même Sol, Mêmes Droits, Même Voix» Jean Marie Janod au 06 86 82 22 94, Valérie Dessaux 01 48 10 65 65

«Pour une Véritable Citoyenneté Européenne» Paul Oriol au 01 30 21 96 95,
«Un[e] Résident[e], Une Voix » Nabil Azouz au 06 66 85 32 73

LES TROIS COLLECTIFS

*"même sol, mêmes droits, même voix", "un(e) résident(e), une voix",
"pour une véritable citoyenneté européenne"*

Certains résidents étrangers, les citoyens de l'Union européenne, ont pu participer cette année aux élections municipales comme électeurs, comme candidats : d'autres (les ressortissants des États tiers), en ont été exclus en dépit de l'action des 3 collectifs !

Nous n'acceptons pas cette situation. C'est pourquoi **LES 3 COLLECTIFS**, *"même sol, mêmes droits, même voix", "un(e) résident(e), une voix", "pour une véritable citoyenneté européenne"*, ont décidé de tenir cette conférence de presse pour annoncer leur volonté d'unir leurs forces et de prendre, ensemble, un certain nombre d'initiatives.

LES 3 COLLECTIFS maintiendront leur pression jusqu'à l'obtention d'un résultat concernant la participation de tous les résidents étrangers quelle que soit leur nationalité aux élections municipales :

Dans les semaines et les mois qui viennent, **LES 3 COLLECTIFS** appellent à une mobilisation large autour des initiatives suivantes en direction du Gouvernement, du Sénat, des élus locaux :

LES 3 COLLECTIFS demandent au Gouvernement français de ratifier la Convention n°144 du 5 février 1992 du Conseil de l'Europe sur la participation des étrangers à la vie publique au niveau local ;

LES 3 COLLECTIFS appellent, le 4 mai, à des rassemblements

- pour l'Île de France devant le Sénat, pour demander la mise à l'ordre du jour de cette assemblée, la proposition de loi votée le 4 mai 2000 par l'Assemblée nationale ;
- pour les régions, devant les Conseils généraux ou les mairies ;

LES COLLECTIFS LOCAUX continueront à interpeller les Conseils municipaux, généraux, régionaux pour demander que de nouvelles assemblées adoptent des vœux en faveur du droit de vote des résidents étrangers aux élections municipales quelle que soit leur nationalité dans les mêmes conditions que les citoyens européens ;

LES 3 COLLECTIFS ET LES COLLECTIFS LOCAUX

interviendront auprès des candidats et des partis politiques à l'occasion des élections sénatoriales, législatives et de l'élection présidentielle pour leur demander un engagement sur cette question assorti d'un calendrier précis.

APPEL DES "TROIS COLLECTIFS"

Ensemble pour le mois de la citoyenneté de résidence TOUS RESIDENTS ! TOUS CITOYENS !

Forts du succès de l'ensemble de leurs initiatives, les "TROIS COLLECTIFS" ("même sol, mêmes droits, même voix", "un(e) résident(e), une voix", "pour une véritable citoyenneté européenne") ont décidé de lancer en novembre 2001 "**le mois de la citoyenneté de résidence**"

Durant les mois de novembre et de décembre, les "TROIS COLLECTIFS" appellent toutes les organisations à se regrouper pour susciter, dans les régions, des débats et des initiatives sur la citoyenneté.

Lors des échéances électorales (sénatoriales, présidentielle, législatives), ils en profiteront pour interpellier les élus, les candidats et les partis politiques sur le droit de vote des étrangers.

Depuis trop longtemps, malgré déclarations, promesses, sondages, pétitions, rassemblements, la question du droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers aux élections municipales est en suspens ! La loi votée à l'Assemblée nationale le 3 mai 2000 est sur le bureau du Sénat. Mais, ni son président, ni le Premier ministre ne sont décidés à la mettre à l'ordre du jour de cette assemblée. L'objectif commun des "TROIS COLLECTIFS" est d'obtenir que cette proposition de loi soit reprise par le Gouvernement sous forme de projet de loi, discuté et voté enfin par l'Assemblée nationale, le Sénat et le Congrès.

En France, alors que l'opinion publique est majoritairement favorable, les promesses ne sont pas tenues et les discriminations politiques demeurent.

Les "TROIS COLLECTIFS" continuent leur campagne. Ils la mèneront jusqu'à satisfaction. Toutes les formes de mobilisation doivent être mises en action : pétitions, "votation nationale" pour le droit de vote des résidents étrangers, vœux des conseils municipaux, généraux, régionaux qui doivent être envoyées au président de la République, au président du Sénat, au Premier ministre et aux "TROIS COLLECTIFS".

Un bilan de ces mobilisations sera fait le 11 décembre

A ce jour, la citoyenneté est rattachée à la nationalité. Cela entraîne l'exclusion d'une partie significative de la population. Cependant, les réalités quotidiennes que recouvre la notion de résidence ouvrent de plus en plus de droits en France mais aussi dans différents pays européens plus avancés sur ce point.

Cette campagne sera l'occasion de :

- lancer une réflexion dans le pays sur la "citoyenneté de résidence".
- favoriser plus de justice dans la reconnaissance des populations qui vivent ensemble sur notre sol, quelle que soit leur origine.
- rapprocher les citoyens par l'égalité des droits.
- promouvoir un élargissement de la démocratie plus conforme aux Droits de l'Homme et du Citoyen.

TOUS RESIDENTS ! TOUS CITOYENS !

les "TROIS COLLECTIFS" « Même sol : mêmes droits, même voix », c/o MRAP, 43 bd Magenta, 75010 Paris, mrappcamp@free.fr, janod@wanadoo.fr, c/o Léo Lagrange, 153, av. Jean Lolive 93695 Pantin Cedex, valdissaux@yahoo.fr « Un(e) résident(e), une voix », c/o FTCT, 3, rue de Nantes, 75019 PARIS, ftcr@club-internet.fr, « Pour une véritable citoyenneté européenne », c/o Les Alternatifs, 40, rue de Malte, 75011 Paris, [Paul Oriol@compuserve.com](mailto:Paul_Oriol@compuserve.com)

Paris, le 5 avril 2001

LES TROIS COLLECTIFS

"même sol, mêmes droits, même voix", "un(e) résident(e), une voix",
"pour une véritable citoyenneté européenne"

Chers amis

Nous vous rappelons l'Appel des trois collectifs pour des
rassemblements, le jeudi 3 mai, devant le Sénat, les préfectures ou les
mairies.

Pour organiser la préparation du rassemblement parisien devant le
Sénat, nous proposons à toutes les organisations une réunion le lundi 9
avril, à 18 heures 30, dans les locaux du MRAP, 43 boulevard de
Magenta 75 010 PARIS.

Avec nos amitiés.

"Même sol : mêmes droits, même voix"

"Un résident, une voix"

"Pour une véritable citoyenneté européenne"

3 mai 2001,
journée NATIONALE de la citoyenneté de résidence !
Rassemblements devant le Sénat, les préfectures, les mairies

Le 3 mai 2000, l'Assemblée nationale adoptait une proposition de loi accordant le droit de vote et d'éligibilité aux résidents étrangers non communautaires pour les élections municipales.

Du fait du refus de la majorité du Sénat et du manque de volonté politique du Gouvernement de M. Jospin, cette proposition de loi reste bloquée sur le bureau du Sénat qui refuse de la mettre à son ordre du jour.

Les TROIS COLLECTIFS, *"même sol : mêmes droits, même voix", "un(e) résident(e), une voix", "pour une véritable citoyenneté européenne"*, appellent à une JOURNEE NATIONALE DE LA CITOYENNETE DE RESIDENCE avec des rassemblements, le jeudi 3 mai 2001, à 18 heures 30, devant toutes les préfectures ou les mairies du pays suivant les possibilités locales et, à Paris, devant le Sénat, pour le droit de vote de tous les résidents étrangers, quelle que soit leur nationalité, aux élections municipales.

A Paris, lors de ce rassemblement, une audience sera demandée au président du Sénat et au Chef du Gouvernement. Au Sénat, pour que la proposition de loi déjà votée à l'Assemblée nationale soit mise à l'ordre du jour. Au chef du Gouvernement pour que cette proposition de loi soit transformée en projet de loi mis à l'ordre du jour du Sénat, discuté et, nous l'espérons, voté avant la fin de la session parlementaire.

A cette occasion, les vœux des assemblées locales et les pétitions en faveur du droit de vote qui auront été rassemblés seront remis au président du Sénat et au chef du Gouvernement et un engagement précis leur sera demandé.

Les TROIS COLLECTIFS
*"même sol, mêmes droits, même voix",
"un(e) résident(e), une voix",
"pour une véritable citoyenneté européenne"*

**A PARIS, RASSEMBLEMENT DEVANT LE SENAT,
Le 3 mai 2001 à 18 heures 30**

Le jeudi 3 mai 2001
journée nationale d'action
pour la citoyenneté de résidence !

Le 3 mai 2000, l'Assemblée nationale adoptait une proposition de loi accordant le droit de vote et d'éligibilité aux résidents étrangers non communautaires pour les élections municipales.

Du fait du refus de la majorité du Sénat et du manque de volonté politique du Gouvernement de M. Jospin, cette proposition de loi reste bloquée sur le bureau du Sénat qui refuse de la mettre à son ordre du jour.

Les 3 collectifs, *"même sol : mêmes droits, même voix"*, *"un(e) résident(e), une voix"*, *"pour une véritable citoyenneté européenne"*, appellent à une JOURNEE NATIONALE DE LA CITOYENNETE DE RESIDENCE avec des rassemblements, le jeudi 3 mai 2001, à 18 heures 30, devant les préfetures ou les mairies et, à Paris, devant le Sénat.

Une audience sera demandée au président du Sénat, pour que la proposition de loi déjà votée à l'Assemblée nationale soit mise à l'ordre du jour et au chef du Gouvernement pour que cette proposition de loi soit transformée en projet de loi mis à l'ordre du jour du Sénat, discuté et, nous l'espérons, voté avant la fin de la session parlementaire. Les vœux des assemblées locales et les pétitions en faveur du droit de vote qui auront été rassemblés leur seront remis.

Tous à Paris le jeudi 3 mai
rassemblement devant le Sénat
rue de Vaugirard à 18 heures 30

A l'initiative des collectifs *"même sol, mêmes droits, même voix"*, *"un(e) résident(e), une voix"*, *"pour une véritable citoyenneté européenne"*
Avec le soutien de

Les trois collectifs

vous proposent de faire voter par les conseils municipaux, généraux et régionaux des vœux en faveur du droit de vote des résidents étrangers, quelle que soit leur nationalité, aux élections municipales.

Pour cela vous trouverez ci-après un modèle que nous vous proposons mais que vous pouvez modifier si vous le jugez nécessaire.

Nous vous remercions de faire remonter, rapidement, une photocopie des délibérations quand un vœu aura été adopté ou seulement discuté. Si le nombre des vœux adoptés est significatif, il en sera fait état lors de la rencontre qui sera demandée le 3 mai au président du Sénat et/ou au Premier ministre, suite aux rassemblements devant le Sénat, les préfectures, les mairies du pays.

Les trois collectifs

"même sol, mêmes droits, même voix"

MRAP, 43 bd Magenta 758010 PARIS mrap.camp@free.fr

janod@wanadoo.fr

Léo Lagrange, 153, av. Jean Lolive 93695 PANTIN CEDEX

valdissaux@yahoo.fr

"un(e) résident(e), une voix"

FTCR, 40, rue de la Fraternité 93170 BAGNOLET ftcr@club-internet.fr

"pour une véritable citoyenneté européenne"

Les Alternatifs, 40, rue de Malte 75011 PARIS Paul_Oriol@compuserve.com

Proposition de vœux modifiable suivant les conditions locales

Résidents et citoyens des 2001 !

CONSIDERANT que les citoyens de l'Union européenne résidant en France ont pu participer, comme électeur et comme candidat, aux dernières élections municipales et que les résidents ressortissants des pays tiers en ont été exclus ! Quels que soient le degré d'intégration, la durée de résidence... des uns ou des autres ;

CONSIDERANT que cette discrimination politique par la nationalité, cette exclusion des choix au niveau de la commune paraît en contradiction avec les valeurs de la République, avec la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen et même tout simplement avec une réelle politique d'intégration ;

CONSIDERANT que, par cette nouvelle discrimination, des personnes qui participent à la vie quotidienne de nos cités et, encore plus, leurs enfants, bien que souvent français, peuvent se sentir rejetés ;

CONSIDERANT que l'Assemblée nationale a déjà voté une loi donnant le droit de vote pour les élections municipales à tous les résidents quelle que soit leur origine nationale et que cette loi n'a pas été mise à l'ordre du jour du Sénat, ni par le Sénat lui-même, ni par le Premier ministre :

LE CONSEIL MUNICIPAL (ou GENERAL ou REGIONAL).... de..., réuni le... , dans le souci de voir représentées au sein des instances communales toutes les personnes vivant dans les communes, a émis le vœu :

Que tous les étrangers puissent voter et être éligibles aux élections municipales conformément à la loi votée par l'Assemblée nationale le 3 mai 2000.

Ce vœu sera transmis à monsieur le président de la République, à monsieur le président du Sénat, à monsieur le Premier ministre, en leur demandant de bien vouloir mettre la loi votée le 3 mai 2000 par l'Assemblée nationale, le plus rapidement possible, à l'ordre du jour du Sénat pour qu'elle y soit discutée et, nous l'espérons, votée avant la fin de l'année 2001.

**Le jeudi 3 mai 2001
journée nationale d'action
pour la citoyenneté de résidence !**

Le 3 mai 2000, l'Assemblée nationale adoptait une proposition de loi accordant le droit de vote et d'éligibilité aux résidents étrangers non communautaires pour les élections municipales.

Du fait du refus de la majorité du Sénat et du manque de volonté politique du Gouvernement de M. Jospin, cette proposition de loi reste bloquée sur le bureau du Sénat qui refuse de la mettre à son ordre du jour.

Les 3^{es} collectifs, "*même sol : mêmes droits, même voix*", "*un(e) résident(e), une voix*", "*pour une véritable citoyenneté européenne*", appellent à une JOURNEE NATIONALE DE LA CITOYENNETE DE RESIDENCE avec des rassemblements, le jeudi 3 mai 2001, à 18 heures 30, devant les préfectures ou les mairies et, à Paris, devant le Sénat.

Une audience sera demandée au président du Sénat, pour que la proposition de loi déjà votée à l'Assemblée nationale soit mise à l'ordre du jour et au chef du Gouvernement pour que cette proposition de loi soit transformée en projet de loi mis à l'ordre du jour du Sénat, discuté et, nous l'espérons, voté avant la fin de la session parlementaire. Les vœux des assemblées locales et les pétitions en faveur du droit de vote qui auront été rassemblés leur seront remis.

**Tous à Paris le jeudi 3 mai
rassemblement devant le Sénat
rue de Vaugirard à 18 heures 30**

A l'initiative des collectifs "*même sol, mêmes droits, même voix*", "*un(e) résident(e), une voix*", "*pour une véritable citoyenneté européenne*"

Avec le soutien de personnalités du monde syndical, universitaire, politique.